

## La contraception est pourtant autorisée depuis 40 ans Interruptions volontaires de grossesse en débat

**L**a contraception est autorisée en France depuis la loi Neuwirth du 28 décembre 1967. Quarante ans plus tard, la France se trouve dans une situation paradoxale : d'une part le taux de recours et de diffusion de la contraception est l'un des plus élevés d'Europe ; d'autre part, le nombre d'interruptions volontaires de grossesse (IVG) reste à un niveau élevé (un peu plus de 200 000 par an en France) et tend même à augmenter dans certaines tranches d'âge <sup>(1)</sup>.

La situation paradoxale que connaît la France s'explique essentiellement par une difficulté à gérer sa contraception au quotidien et par un recours à la contraception d'urgence encore inégal.

Concernant le premier point, il est évident que l'absence d'utilisation d'une contraception est à l'origine d'un nombre important d'IVG en France : ainsi, parmi les femmes ayant eu recours à l'IVG en 2004, 28 % n'utilisaient pas de moyen de contraception.

Cependant, plus de la moitié des femmes ayant eu recours à l'IVG utilisaient des contraceptifs théoriquement efficaces (23 % prenaient la pilule ; 19 % utilisaient un préservatif ; 7 % le stérilet).

Au cours des périodes de transition contraceptive (changement de contraception, post-partum...), les femmes sont particulièrement exposées au risque d'échec de la contraception : en 2004, une femme sur deux avait changé de situation contraceptive

### Près de 500 IVG en Mayenne (2006)

Dans les Pays de la Loire, un peu plus de 8 300 interruptions volontaires de grossesse (IVG) ont été réalisées en 2006 dans les établissements de santé agréés, auxquelles il convient d'ajouter entre 300 et 350 interruptions médicales de grossesse (IMG) pour un motif strictement thérapeutique (risque pour la femme ou pour l'enfant à naître). Le nombre d'IVG pratiquées augmente considérablement depuis 1995, mais cette hausse ne fait qu'accompagner celle des naissances : le nombre d'IVG pour cent conceptions (naissances + IVG) est resté remarquablement stable sur la période, autour de 15 %. Rapporté au nombre de femmes en âge de procréer (de 15 à 49 ans), le nombre d'IVG pour mille femmes est de 10,1 en 2005 dans les Pays de la Loire, soit le plus faible des régions françaises.

En Mayenne, 496 IVG ont été pratiquées en 2006. Les résidentes de la Mayenne sont à l'origine de 97 % des IVG réalisées dans les établissements du département – ce qui n'exclut pas que des Mayennaises se déplacent dans tel ou tel établissement de santé des départements voisins. Au sein de la région, la Mayenne se démarque par plusieurs points :

- Le nombre d'IVG pour cent conceptions (2005) est le plus faible parmi les cinq départements ligériens : 10,8 % en Mayenne, contre 15,2 % dans les Pays de la Loire.
- Le taux d'IVG pour mille femmes de 15 à 49 ans (2005) est également le plus faible : 7,5 pour mille, contre 10,1.
- Si l'âge moyen des femmes qui ont recours à une IVG se situe entre 27 et 28 ans dans la région, 7 % des IVG concernent des mineures. Cette proportion varie peu selon le département, mais c'est en Mayenne qu'elle est la plus faible (6,5 %).
- Par ailleurs, dans les Pays de la Loire, 50 % des femmes ayant eu recours à l'IVG en 2006 sont des femmes actives ayant un emploi (19 % des étudiantes ou élèves ; 14 % des femmes au foyer ; 12 % des demandeurs d'emploi...). C'est encore en Mayenne que le taux de femmes actives ayant un emploi est le plus élevé : 56 % dans le département, contre 50 % dans la région. C'est sans doute à rapprocher du taux d'activité particulièrement élevé pour les femmes de 20 à 39 ans (premier rang français en 1999).

Source : « 8 300 interruptions volontaires de grossesse en Pays de la Loire », *Echo des stat. Pays de la Loire*, n° 42 de juillet 2007 (4 pages). Consultable à l'adresse suivante : [http://pays-de-la-loire.sante.gouv.fr/doc\\_stat/dsecho\\_fichiers/dernier.pdf](http://pays-de-la-loire.sante.gouv.fr/doc_stat/dsecho_fichiers/dernier.pdf)

<sup>(1)</sup> – Nous empruntons ici l'essentiel des informations à l'article « Contraception : que savent les Français ? », que l'on peut consulter – notamment pour les sources précises des données – à l'adresse suivante : <http://www.inpes.sante.fr/70000/dp/07/dp070605.pdf>

dans les six mois précédant le rapport ayant conduit à l'IVG.

Ces difficultés de gestion quotidienne de la pratique contraceptive sont confirmées par une enquête réalisée en février 2007 : parmi les femmes utilisant alors la pilule, 21 % déclarent l'oublier au moins une fois par mois.

Comme évoqué ci-dessus, le recours à la contraception d'urgence devrait permettre d'éviter les grossesses non désirées. Son usage augmente régulièrement : en 2005, 14 % des femmes ont eu recours à la contraception d'urgence durant leur vie (contre 8 % en 2000). Ce recours est le plus fréquent aux âges les plus jeunes (15 à 24 ans), essentiellement du fait d'un problème de préservatif.

En revanche, les modalités d'usage, ainsi que les dispositifs permettant de délivrer la contraception d'urgence, sont relativement méconnus, surtout de la part des femmes en situation financière difficile, sans travail et/ou avec un niveau d'étude bas. Ainsi, en 2005, seules 12 % des femmes de 15 à 54 ans (et 7 % des hommes) connaissaient le délai d'efficacité reconnue de 72 heures pour prendre la contraception d'urgence. Un quart de la population âgée de 15 à 54 ans interrogée ne savait pas qu'il est inutile d'avoir une ordonnance pour se la procurer.

### **Les freins à une bonne utilisation de la contraception**

Les enquêtes montrent que les Français sont satisfaits de leur contraception et qu'ils s'estiment bien

informés. Pourtant, les représentations erronées sur la contraception persistent. Par exemple, selon une enquête de 2007, 22 % des Français pensent que la pilule peut rendre stérile, ou encore, 50 % croient que l'on ne peut pas utiliser de stérilet si on n'a pas eu d'enfant.

En outre, de nombreuses lacunes concernent le cycle féminin et l'utilisation des méthodes contraceptives. Ainsi, 53 % des Français croient qu'une femme ne peut pas tomber enceinte si un rapport sexuel a eu lieu pendant ses règles et 64 % qu'il existe des jours, sans aucun risque de grossesse, simplement identifiables en surveillant son cycle.

Parmi les Français qui connaissent les nouvelles méthodes, un sur deux ne connaît pas la durée d'effet du patch contraceptif (qui est d'une semaine), ni de l'anneau vaginal (un mois), tandis que près de six Français sur dix (59 %) ne savent pas quelle est la durée d'efficacité de l'implant contraceptif (trois ans). Ce manque d'information explique en partie le faible usage des « nouveaux » contraceptifs.

Chez les jeunes, persistent aussi de nombreuses lacunes : un jeune sur dix, âgés de 15 à 20 ans, n'a pas conscience que la pilule ne protège pas du VIH<sup>(2)</sup> et des infections sexuellement transmissibles.

De plus, la moitié des jeunes de 15 à 20 ans ne connaît pas la recommandation de ne pas fumer quand on prend la pilule.

---

<sup>(2)</sup> – Virus de l'immunodéficience humaine, responsable du sida.

## Les idées fausses sur la contraception

La pratique du retrait,  
c'est une bonne solution.

**FAUX.** D'abord, l'homme ne peut pas toujours se contrôler. Ensuite, même avant l'éjaculation, le liquide séminal peut contenir des spermatozoïdes.

On peut utiliser en même temps un préservatif masculin et un préservatif féminin.

**FAUX.** Le frottement des deux plastiques risque de déloger le préservatif féminin.

Quand on arrête la pilule, on est encore protégée un certain temps.

**FAUX.** L'efficacité de la pilule est stoppée dès l'arrêt de la prise.

J'ai peu de rapports, je n'ai pas de risques.

**FAUX.** Il suffit d'un rapport sexuel pour être enceinte.

Le premier rapport n'est jamais fécondable.

**FAUX.** Dès le premier rapport sexuel, une jeune fille réglée peut être enceinte.

À mon âge, je ne crains plus rien.

**FAUX.** Tant que la femme n'est pas ménopausée, elle reste féconde.

Pendant les règles, on ne peut pas être enceinte.

**FAUX.** Cela peut se produire. Chaque femme a un cycle particulier.

Les méthodes naturelles, type température ou Ogino, c'est fiable.

**FAUX.** L'ovulation peut survenir à tout moment du cycle, y compris pendant les règles. Ce n'est pas un moyen de contraception.

La pilule, ça fait grossir.

**FAUX.** Il existe de nombreuses pilules. Une pilule adaptée ne fait pas grossir.

Prendre la pilule quand on fume, ce n'est pas dangereux.

**FAUX.** Fumer et prendre la pilule augmente les risques cardio-vasculaires. C'est le moment de penser à moins fumer, voire à arrêter...

Source : ministère de l'Emploi et de la Solidarité – *La contraception – Ne laissez pas l'imprévu décider à votre place* (plaquette d'information), 2002.

## Témoignage d'une jeune femme : « *D'un seul coup, il faut faire un choix d'adulte* »

Dans le cadre d'un séminaire de méthodologie d'enquête en sciences sociales que Claude Guioullier <sup>(3)</sup> anime à Paris, deux étudiantes, Claire Dupuy et Kateryna Osadcha, ont cherché à comprendre pourquoi, malgré la généralisation des méthodes de contraception, le nombre d'interruptions volontaires de grossesse – en particulier pour les femmes de 15 à 25 ans en Ile-de-France – continue d'augmenter : mauvaise utilisation de la contraception ; moins bonne information de certains groupes sociaux ; manque d'autonomie financière, retardant l'arrivée de l'enfant et augmentant ainsi le risque de grossesse non désirée ; moindre influence de la religion sur le comportement sexuel ; législation facilitant l'IVG et/ou banalisation de l'IVG ?

Pour répondre à leur questionnement et confirmer ou infirmer leurs hypothèses, les deux étudiantes ont réalisé des entretiens auprès de professionnels, ainsi qu'auprès de six jeunes femmes qui ont toutes connu une IVG. Voici le témoignage de Martine <sup>(4)</sup>, qui habite dans la région parisienne et qui a avorté deux fois, à 17 et 19 ans. Ce témoignage est souvent bouleversant. L'histoire de Martine est douloureuse. D'ailleurs, celle-ci peine à la raconter à la première personne. Le récit montre le manque d'information des jeunes femmes sur la contraception et rappelle que l'IVG n'est pas un acte anodin. Pour autant, Martine n'exclut pas de devenir mère, au moment venu.

*« La première fois que j'ai avorté, c'était à la suite d'un rapport sexuel normal. J'ai mis un préservatif, mais il a glissé à l'intérieur de mon vagin. Je ne me suis pas du tout inquiétée : pour moi, le sperme était dans le préservatif. Quinze jours plus tard, j'ai commencé à être malade. Je me suis décidée à aller voir un médecin qui m'a annoncé que j'étais enceinte. S'en sont suivies toutes les démarches : test de grossesse, prise de sang... Le plus dur de tout, ce fut lors des résultats de la prise de sang. Le médecin m'a dit : " Félicitations, vous êtes enceinte !" Il était persuadé que c'était une bonne nouvelle.*

*J'ai fondu en larmes. Que vont penser mes parents ? Quoi dire ? Que faire ? Tu culpabilises et tu te dis que tu vas devoir l'annoncer à ta famille et à ton copain. Comment vont-ils le prendre ? L'avortement, à l'époque, je n'en avais jamais vraiment entendu parler. Je ressentais une grande crainte de ce qui allait se passer. D'autant plus qu'il était trop tard pour faire l'avortement par les médicaments et j'ai dû faire l'avortement par aspiration <sup>(5)</sup>. Après, c'est difficile de se dire que, peut-être, on aurait pu le garder. Ce qui m'avait poussée à avorter, c'est qu'il était hors de question de le garder avec mon copain de l'époque. Que je le garde ou pas, c'était la même chose pour lui.*

*Cela a été très compliqué de le dire aux parents. D'un seul coup, ils s'aperçoivent que j'ai eu des rapports et donc que cela ne s'est pas forcément bien passé. Il y a eu une crise familiale. Si on croit qu'à 17 ans, on a une part de maturité, en fait, on ne l'a pas. Cela pousse à mûrir. D'un seul coup, il faut faire un choix d'adulte. Tu sais que tu peux devenir mère. Tu peux garder ton enfant, mais sachant que tu n'as pas terminé tes études et que tu n'as pas une situation stable avec ton copain et dans ta vie familiale.*

### « *Ce n'est pas un acte égoïste* »

*Après, je suis allée dans un service de PMI <sup>(6)</sup>. On m'a proposé de mener l'enfant à terme et de le présenter à l'adoption. J'ai refusé. Si on veut un enfant sur cette terre, c'est mieux de l'assumer.*

*On ne m'a pas proposé de m'accompagner après l'accouchement pour que je le garde car pour moi, c'était clair dans ma tête que je n'en voulais pas. Je n'étais pas assez mûre. La preuve en est qu'une*

<sup>(3)</sup> – Chargé de mission au CÉAS de la Mayenne, mais aussi, à temps partiel, chargé d'enseignement à la Faculté de sciences sociales et économiques – Institut Catholique de Paris.

<sup>(4)</sup> – Prénom d'emprunt.

<sup>(5)</sup> – L'IVG peut se réaliser grâce à une pilule abortive, le RU 486, qui, au bout de quelques heures, provoque une fausse couche. Cette technique, qui s'est développée dans les années 1990, ne peut être pratiquée au-delà de sept semaines d'aménorrhée. L'IVG chirurgicale consiste à vider l'utérus avec des sondes branchées sur un appareil à aspiration. Elle est effectuée jusqu'à quatorze semaines d'aménorrhée (délai maximal pour l'IVG depuis une loi de 2001).

<sup>(6)</sup> – Protection maternelle et infantile (service du Conseil général).

femme avertie se dit qu'elle va prendre la pilule du lendemain. Moi, je ne me suis pas posé de question. Au moment où cela m'est arrivé, je me suis dit : " C'est rien ". J'ai retiré le préservatif aux toilettes et c'est tout.

J'ai donc décidé de ne pas avoir cet enfant. Tu te rends compte que tu as passé le cap au moment de l'intervention. Tu sens vraiment la corrélation quand l'œuf se perd. Tu te sens vraiment vide. Quand je me suis fait avorter, j'étais presque à deux mois de grossesse. Comme j'ai été très malade, tu te rends vraiment compte qu'il se passe un changement. Tu te sens différente. Tu es sensible à plein de choses. Tu pleures pour n'importe quoi. Cela m'a vraiment changée.

Pour moi, la vie d'un enfant doit être faite sur des bases solides. Déjà, on voit les difficultés que rencontrent les gens qui ont une vie stable. Et puis je me dis qu'il faut profiter de sa jeunesse. Je ne me sentais pas capable d'avoir un enfant.

La deuxième fois, c'était avec mon compagnon actuel. Premiers moments ensemble. Donc, nous avons beaucoup d'étreintes passionnées et le préservatif a craqué. Ce n'était pas la même situation et cette fois-ci, je me suis inquiétée. Au bout d'une semaine, j'ai fait un test de grossesse.

La pilule du lendemain existait mais, bizarrement, tu t'attends à ce que cela soit " gore ", surtout vu ce que j'avais vécu avant. Quelque part, je n'avais pas envie de revivre cela. Au départ, je me suis dit : " Si je ne suis pas enceinte, je ne vais pas m'imposer quelque chose que je ne vais pas supporter de vivre ".

Comme j'ai pris la situation tôt, j'ai pu bénéficier de la méthode médicamenteuse. En fait, c'était horrible car j'ai perdu énormément de sang... Ce n'était pas longtemps après le premier avortement. Il était hors de question avec mon compagnon qu'on le garde. Notre situation financière et scolaire était toujours assez compliquée. Je l'ai mieux vécu car j'étais entourée et soutenue par mon compagnon dans toutes les démarches. Je me suis sentie moins seule ; on l'a vécu à deux. Cela nous a rapprochés finalement.

On aura un enfant quand on l'aura voulu... Pour moi, ce n'est pas un acte égoïste contrairement à ce que j'ai pu entendre. Pour pouvoir bien penser à un enfant, il faut pouvoir prendre en compte sa propre vie. Un enfant, c'est beaucoup de responsabilités. Quand on a mis un enfant au monde, c'est pour toute une vie. Il y a un temps pour être une jeune fille, il y a un temps pour être mère. Je ne voulais pas ressentir d'amertume plus tard, après avoir eu un enfant.

Au début, j'avais un sentiment de honte. Plus j'en parle maintenant, moins j'en ai honte car j'ai l'impression d'avoir fait le bon choix. Toutes les femmes ne le vivent pas pareil. Leur mère a pu leur parler très tôt de la contraception. Des filles très mûres, avant même leurs premiers rapports, se disent : " Je vais prendre la pilule ". Moi, ce n'était pas le cas et je pense que je ne suis pas la seule. Je ne prône pas l'avortement dans le sens où il ne faut pas non plus que cela soit fait dans n'importe quelle circonstance. Il y a des gens qui n'utilisent que cela comme moyen de contraception. Je pense que c'est quand même une bonne chose d'avoir le choix aujourd'hui ».